



Compte rendu du CCE du 18 OCTOBRE 2018 sur la politique « anti » sociale de l'entreprise :

En préambule, Mohammed a interpellé la présidente de séance, Mme Belhadad et Mr Vivier, Directeur des Relations Sociales concernant le non-respect du règlement intérieur du CCE, à savoir que les poste du bureau n'ont pas été renouvelé comme ils l'auraient dû. La réponse de Mr Vivier, sans complexe, fut d'attendre "janvier prochain " pour procéder au renouvellement de ces membres. La légitimité du CCE n'est donc pas reconsidérée.

Le tout digitalisation en matière de recrutement interne va réduire considérablement la visibilité sur les postes à pourvoir pour les techs en antenne car il n'y aura plus d'affichage papier.

Le montage neuf semble être passé au crible. La mise en place d'un parcours de compagnonnage en vue d'améliorer la productivité jugée sur ce pan d'activité comme insuffisante. Il semblerait que d'une région à l'autre les écarts soient important. Des heures seront donc dépensées pour la formation dans l'espoir d'avoir ensuite un retour sur investissement. On peut ainsi interpréter une volonté de moins sous traités nos affaires sauf si délais de montages sont réduit. Le montage des nouvelles ventes est gelé, sur certaines villes à septembre 2019. Dans l'ensemble l'entreprise semble miser sur la participation volontaire des plus anciens pour le partage du savoir. Encore faudrait il qu'il y ait de la reconnaissance pour les plus anciens et leur savoir-faire. Serait-ce le début d'une reconnaissance du savoir-faire, acquis par les techniciens qui travaillent chez OTIS, depuis de longues années ? Rien n'est précisé donc l'on peut supposer que c'est uniquement une manière d'exploité encore un peu plus les techniciens qui doivent former des nouveaux embauchés, mieux payés qu'eux qui plus est. Il faut savoir que le CHSCT CNP a voté une expertise sur les conditions de travail des salariés du montage et que la réponse de l'entreprise a été d'assigner le CHSCT devant les tribunaux pour faire annuler cette expertise qui aurait, à n'en pas douter, révéler de trop nombreuses lacunes en termes de management et de stratégie d'entreprise. La CGT soutien le CHSCT CNP dans cette démarche.

Beaucoup de recrutement donc chez OTIS mais il semblerait qu'il y ait un âge limite toutefois. Si la loi pousse toujours plus loin l'âge de départ à la retraite, chez OTIS on n'embauche plus de techniciens à 60 ans, car nous ne gardons plus de techniciens après 62 ans. Etant donné le nouveau mode de calcul qui n'est plus sur les 25 meilleures années mais sur toute la carrière à ceux qui ne totaliseront pas suffisamment de points à 62 ans, se

verront tout de même remercier avec une retraite dont le taux plein ne sera effectif qu'à 67 ans. La prime d'ancienneté disparaît en 2021, fera donc partie intégrante du salaire.

OTIS ONE : L'évolution du REM. L'internet dans l'ascenseur, annoncé comme étant la révolution dans le domaine, OTIS développe donc des interfaces qui seraient placées sur l'ascenseur avec des capteurs qui transmettraient des infos dans le Cloud, toutes ces données transmises aux techniciens sont sensées aider à la maintenance prédictive. Elles seront simultanément transmises aux clients lui permettant en temps réel de se rendre compte des besoins de maintenances ou réparations nécessaires. L'idée de prédire l'avenir aurait pour but d'éviter l'immobilisation d'appareil suite à panne, en clair il n'y aurait plus de pannes puisque la boule de cristal te dira quoi faire 3 jours avant. Nous craignons avant tout des appels supplémentaires pour les techniciens. Dans un premier temps, cette innovation devrait être concentrée sur les portes, mais elle n'a pas de limites. Dans l'absolu, l'analyse prédictive des pannes va probablement transformer à long terme le métier, ou la recherche de pannes sera au maximum substitué par des algorithmes de probabilité qui donneront au technicien l'ordre de mission avant toutes pannes. Déjà, avec ces nouvelles technologies, on voit apparaître des « start up » qui vendent des applications installables sur les ascenseurs. On peut aussi redouter une « Ubérisation » de nos métiers. Il suffira qu'une boîte distribue les données collectées à des indépendants qui iront régler telle serrure ou réenclencher telle sécurité. S'en sera fini de nos métiers d'expert.

Brèves présentations des nouvelles applications telles que DATI / Dépannage non Otis / et Bruits et vibrations qui n'est, d'après nous, qu'un gadget de plus, sans commentaires ! Pour le DATI, il était temps de faire quelque chose car OSCAR bug régulièrement rendant DATI non opérationnel. Nous ne cessons de dénoncer les carences de cette application qui protège mal les techniciens qui travaillent la plupart du temps seuls. La direction OTIS nous aurait-elle entendue ?

POINT SUR LE DEMENAGEMENT A LA TOUR PLAZA, la nouvelle vitrine Otis qui va regrouper les établissements du Siège et les directions régionales du montage, de Tertiaire et d'Habitation, soit près de 500 salariés : Des places de parking supplémentaires seront prévues pour les journées de réunion uniquement. Les RRH des régions Ile de France vont se rapprocher prochainement des élus locaux pour faciliter le déménagement en tenant compte des interrogations spécifiques. Le premier déménagement sera le 17 et 18 Novembre pour Habitation et Tertiaire. CNF, CN Ile de France "VINCI FACILITY" est retenu pour la gestion des 44 salles de réunion pour tous problèmes tels que la climatisation ou modulations des cloisons etc... Les salariés sont inquiets malgré ce qu'en dit la direction. Le transport pour se rendre à la Défense n'est pas toujours facile avec les gros problèmes persistants des transports en commun ; mais aussi les places de parking très chers, la cantine.... Pour la CGT, il ne suffit pas d'avoir un beau bureau avec des moquettes de couleur chatoyante pour faire avoir des conditions de travail acceptables. Les salariés sont sous pression, leurs charges de travail ne cessent d'augmenter, la pression managériale aussi. Si le déménagement n'est pas une mauvaise chose en soi, il ne règle en rien les multiples problématiques des salariés (es).

GFI (GESTOR VIRTUEL) : Présentation du pointage virtuel pour les salariés (es) venant à la tour PLAZA, donc fini les pointeuses. Les absences planifiées sur Haristot tel que les congés viendront aussitôt renseigner le système. Le procédé peut choquer. Au-delà de sa version nouvelle et par le fait que parmi les salariés (es) arrivant à la tour, certains ne badgent pas aujourd'hui. Ils sont donc réticents car ils avaient pour habitude de considérer le temps de présence comme le temps de travail. Avec le pointage, seul temps de travail effectif sera considéré. Aujourd'hui, la direction revient sur les accords historiques sur le temps de travail. Beaucoup de salariés travaillent plus que ce qu'ils ne sont payer. Otis veut augmenter le temps de travail pour tous les salariés, cadres et ouvriers, la direction va-t-elle enfin payer toutes les heures travaillées ?

Consultation sur utilisation des réserves de participation aux résultats santé /prévoyance :

La direction Otis veut geler les cotisations de la mutuelle sur un trimestre y compris pour la part patronale. En clair l'entreprise voudrait économiser 870. 000 € pour augmenter le profit OTIS SCS et réinjecter ces économies dans les poches des actionnaires. La consultation a donné 15 voix contre / 5 voix (CFE/CGC) pour. La Direction ne tient pas compte de la consultation puisque sa décision unilatérale est de force cette décision scandaleusement antidémocratique. Belle leçon de considération pour les « partenaires sociaux » ! Pour Otis, la santé des travailleurs passe après les intérêts des actionnaires. Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales à s'opposer vigoureusement et par tous moyens à de telles mesures antisociales !

Prélèvement à la source : La deuxième mauvaise nouvelle de la journée. Otis annonce la fin de la subrogation pour les arrêts maladie au premier janvier 2019 au motif que l'entreprise ne sait pas gérer les prélèvements fiscaux dans ces périodes. Ce qui veut dire que lorsque nous serons malades, nous ne serons plus payés « normalement » mais devons attendre le paiement par la sécurité sociale. C'est un réel recule qui va encore un peu plus compliquer la vie des salariés.

Si Otis appelle ça politique sociale, nous appelons ça une politique Antisociale avec une couche de blingbling pour faire briller. Attention, tout ce qui brille n'est pas d'or !

Fraternellement.